

La Force en Liberté
FOFOFOFOFOFO
L'efficacité réformiste

FO



Usine
Georges Besse de Douai
Tél. : 01/76/83/95/86
Fax : 03/27/95/04/51

Le 19 juin 2013 - TG19

REFORME DES RETRAITES

Le toboggan sans fin

Le gouvernement est de plus en plus tenté par un nouveau durcissement des critères de départ en retraite après les réformes de 1993, 2003 et 2010.

Une perspective rejetée par FORCE OUVRIERE qui juge notamment inacceptable un allongement de la durée de cotisation.

« ON VA DROIT DANS LE MUR »

Entretien de Jean-Claude MAILLY Secrétaire Général Confédération FO

Personne ne sera épargné par la réforme à venir, dit l'exécutif. Etes-vous d'accord ?

Jean-Claude MAILLY : Personne ne doit-être concerné par la réforme, c'est le contraire : tout le monde doit être épargné. Sinon, on va reconstituer la retraite des morts. On ira droit dans le mur. On ne peut pas isoler le dossier des retraites du contexte de la politique économique du gouvernement. L'acceptation du pacte budgétaire européen nous a propulsés dans la seringue de l'austérité et tout en découle depuis. D'ailleurs, la question d'une réforme des retraites revient partout en Europe. Or l'austérité engendre une hausse des déficits :

sur un autre registre, 300 000 chômeurs de plus se traduisent ainsi par une progression de 1,2 milliard d'euros des dépenses d'assurance chômage. Je ne nie pas le besoin de financement des régimes de retraite mais il est largement conjoncturel. Si on enlève les effets crise et politique de rigueur, le problème est moins criant.

L'idée est pourtant de faire cotiser tout le monde plus longtemps...

Jean-Claude MAILLY : Cela fait des années que l'on nous ressort les mêmes curseurs. La piste de l'allongement de la durée de cotisation est inacceptable.

Imaginez que la génération 1989, compte tenu de son âge d'entrée sur le marché du travail, devra cotiser 44 annuités et partir à la retraite à 68 ans pour avoir une pension à taux plein ! Et la moitié des salariés qui liquident aujourd'hui leur retraite n'est déjà plus en activité. Si on augmentait la durée de cotisation, ce chiffre serait bien plus important et le coût pour l'assurance chômage, notamment, bien plus que conséquent. Ce serait donc tout le contraire d'une politique guidée par la justice et relèverait surtout d'une grande hypocrisie car augmenter la durée de cotisation revient de facto à reporter l'âge de départ en retraite.

Ce qui ne marquerait, au final, aucune différence avec l'ancienne majorité.

Quelle contre réforme proposez-vous ?

Jean-Claude MAILLY : La modification de la politique économique menée, la fin de la cure d'austérité et la hausse des cotisations. Mais je vois bien que ce n'est pas la priorité du gouvernement. Le dossier des retraites sera l'un des plus anxiogènes des six mois à venir et provoquera beaucoup de tensions avec l'exécutif, c'est inévitable.

<p style="text-align: center;">RAPPEL DES PRIMES DE JUIN (ACCORD SIGNE PAR FORCE OUVRIERE)</p>
--

→ **207,19€ au coef 100**

→ **259,04€ uniforme**

FRANCHISES DES CONGES :

Cette année, les congés annuels ont été totalement positionnés sur le mois d'août tant et si bien que la reprise du travail aura lieu en même temps que la reprise de l'école.

Cela va inévitablement poser des problèmes pour les parents qui ont des enfants scolarisés notamment pour les mamans qui souhaitent accompagner leurs enfants pour la reprise de l'école.

FORCE OUVRIERE pense qu'il serait donc plus judicieux de poser les franchises sur le jour de reprise et d'aménager les horaires en conséquence.

Nous allons faire cette proposition à la Direction.